



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Trente-deuxième session

2-4 novembre 2020¹

**Déclaration du porte-parole de la Consultation des organisations de la
société civile**

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Europe

ERC-ECA-Secretariat@fao.org

¹ La session devait initialement se tenir du 5 au 7 mai 2020 à Tachkent (Ouzbékistan).

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs les Délégués,

1. Je vous remercie de me donner la parole.
2. En tant que représentant de la société civile, je parle au nom du réseau Nyéléni Europe et Asie centrale pour la souveraineté alimentaire, qui rassemble toutes les organisations de la société civile: petits agriculteurs, pasteurs, pêcheurs artisanaux, peuples autochtones, travailleurs migrants et agricoles, consommateurs, ONG ainsi que femmes et jeunes ruraux de notre région.

A) Permettez-moi de commencer par le point de vue des femmes

3. Je m'exprime ici au nom des agricultrices, des éleveuses, des pêcheuses, des femmes autochtones, des consommatrices et des ONG qui sont la force motrice du réseau Nyéléni Europe et Asie centrale pour la souveraineté alimentaire (Nyéléni-ECA)². Elles ont construit les systèmes alimentaires qui ont nourri notre région dans le passé, continuent de nous nourrir aujourd'hui et continueront également de nous nourrir tous demain. Nous sommes, au cœur des systèmes alimentaires et agricoles, celles qui sont vitales pour notre survie collective.
4. Les femmes affrontent le patriarcat et les systèmes politiques, sociaux et économiques destructeurs à travers leur lutte collective pour la souveraineté alimentaire et le féminisme, et construisent des systèmes agricoles résilients fondés sur des pratiques agroécologiques qui non seulement améliorent la production alimentaire, mais aussi fonctionnent en harmonie avec la nature. Nous sommes l'épine dorsale de tout système alimentaire durable, conservant les semences, préservant l'agrobiodiversité et respectant les pollinisateurs dans nos communautés. Notre pratique fournit les solutions; nous investissons dans l'agroécologie, dans l'économie circulaire, solidaire et féministe. Nous affirmons que c'est essentiel pour reconstruire et façonner notre avenir et revendiquer nos droits. C'est nous qui générons les savoirs locaux, construisons et façonnons la justice sociale, promouvons nos identités et cultures respectives et variées, et renforçons la vision d'une nouvelle société qui repose sur des relations de genre fondées sur la dignité, la justice, l'égalité et l'équité.
5. Malgré le fait que nous soyons essentielles, et que nous partageons et transmettons notre savoir depuis des siècles, nous restons confrontées à la discrimination, à la violence et à l'exploitation à des fins lucratives; nos chances d'éducation demeurent inégales. Nos droits économiques, sociaux, juridiques et politiques ne sont pas pleinement reconnus, et les politiques

** Nyéléni-ECA est un vaste mouvement paneuropéen qui réunit des agriculteurs, des éleveurs, des pêcheurs, des peuples autochtones, des consommateurs, des travailleurs agricoles, ainsi que des femmes et des jeunes ruraux et des organisations de défense de l'environnement. Nous défendons le droit des peuples à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles et à avoir accès à une alimentation saine et culturellement appropriée en privilégiant les économies et les marchés locaux et nationaux et en donnant aux paysans et aux familles d'agriculteurs les moyens de pratiquer une agriculture et une pêche à petite échelle qui suivent une approche agroécologique. Le mouvement partage la vision de la FAO selon laquelle «les petits agriculteurs et les exploitations familiales jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire sur le long terme, la réduction de la pauvreté rurale et la viabilité des sociétés et de l'environnement en Europe et en Asie centrale». En tant qu'organisations de la société civile (petits agriculteurs, pasteurs, pêcheurs, peuples autochtones, travailleurs agricoles et alimentaires, consommateurs, femmes, jeunes et ONG) de différentes régions, nous sommes des détenteurs de droits et des membres actifs du système alimentaire. Par notre action collective, nous nous efforçons de garantir le droit à une alimentation et à une nutrition suffisantes, en particulier dans des moments difficiles comme ceux-ci.*

publiques ne nous garantissent pas une participation sociale et économique égale. Nos droits d'accès à la terre, aux services de soutien, aux ressources financières et économiques et à la reconnaissance juridique sont minimes. Malgré cela, nous représentons la majorité des producteurs d'aliments et continuons, non rémunérées, de faire un travail essentiel à l'alimentation, avec la transformation, la préparation, le stockage et la conservation de semences. Jeunes femmes, nous perdons nos terres, nos territoires et nos ressources naturelles ainsi que notre travail. C'est là le résultat de déplacements et de migrations forcées liés, en particulier, à l'aggravation actuelle des multiples crises mondiales. Aujourd'hui, la première de ces crises est la pandémie de covid-19, qui aggrave les inégalités préexistantes et expose les vulnérabilités des systèmes sociaux, politiques et économiques.

6. Nous subissons des conséquences plus graves parce que nous gagnons déjà moins, souffrons de l'insécurité d'emploi et vivons souvent près du seuil de pauvreté, voire en dessous. C'est nous qui effectuons un travail de garde non rémunéré, qui s'est accru pendant les périodes de confinement. C'est nous qui sommes confrontées à la violence sexiste, qui a également augmenté pendant la pandémie, et c'est nous, enfin, qui n'avons pas été incluses ou prises en compte dans la plupart des interventions et décisions relatives à la covid-19.

B) La covid-19 et nos réponses aux multiples crises

7. La pandémie de covid-19 a en fait aggravé les inégalités économiques et l'injustice sociale existantes. Elle a plongé et continue de plonger de nombreuses populations rurales et urbaines de notre région dans une grave insécurité financière.

8. Les travailleurs rémunérés au jour le jour, qu'il s'agisse des migrants qui travaillent dans les champs ou des employés des unités de transformation de la filière alimentaire, n'ont souvent aucune protection sociale lorsqu'ils tombent malades, que ce soit en Europe occidentale ou dans d'autres pays de notre région. L'OIT a clairement montré qu'il y a une augmentation des violations des droits des travailleurs, en particulier des migrants et des travailleurs de la filière agroalimentaire. Cela se traduit par l'érosion du droit à l'alimentation et de nombreux autres droits (logement, santé, etc.) dans de nombreux États de notre région. Les restrictions imposées face à la pandémie ont affecté et continuent d'affecter les moyens de subsistance de nombreux petits producteurs alimentaires, qu'ils soient agriculteurs, pêcheurs ou pasteurs.

9. En plus de ces problèmes de santé, il y a eu une augmentation de la violence et de l'instabilité politiques, ainsi qu'une criminalisation de la résistance des gens dans certaines parties de notre région, y compris la guerre. Nous condamnons la guerre et appelons tous les États de notre région à favoriser la construction d'une paix fondée sur la justice sociale. La guerre détruit toute vie, qu'il s'agisse des humains, des animaux, des plantes ou de la planète. La guerre, l'instabilité et l'oppression sont particulièrement brutales pour l'agriculture. Cela affecte évidemment la production d'aliments et les chaînes d'approvisionnement, et présente des risques particuliers pour les petits producteurs de ces zones et les pauvres des villes. La sécurité alimentaire est liée à la paix, et la souveraineté alimentaire au droit des peuples à déterminer leur propre système alimentaire ainsi qu'à leur droit à une alimentation et une nutrition suffisantes et culturellement appropriées. Il faut que ce soit la priorité de notre région.

10. On a également constaté, sur la base de données probantes, un accroissement de la violence domestique, qui touche principalement les femmes, mais aussi les enfants pendant la pandémie, en milieu tant urbain que rural pendant les périodes de confinement strict. Un manque de soutien aux personnes âgées et handicapées a également été noté dans toute la région.

11. Il faut démocratiser nos sociétés et assurer la pleine participation des jeunes aux processus politiques et décisionnels. Il nous faut veiller à ce que, partout dans la société, les jeunes puissent développer des compétences en matière de leadership. Dans notre région, nous avons besoin de politiques globales d'intégration des jeunes ruraux par la démocratisation de la terre et la création d'emplois directs, l'accès aux marchés locaux et territoriaux, le logement et une production qui confère des droits complets sur les terres, reconnaisse les droits légaux des peuples autochtones, des paysans et des travailleurs ruraux, ce qui inclut le droit à la vie et à une existence décente, le droit à la terre et au territoire, aux semences, aux ressources productives, aux marchés, à l'information et à la justice, ainsi que l'égalité femmes-hommes.

12. Il nous faut voir dans la Décennie pour l'agriculture familiale et la Décennie d'action pour la nutrition des occasions uniques d'assurer la cohérence des politiques et l'engagement des gouvernements sur la base des obligations liées aux droits de l'homme, et faire en sorte que ces deux initiatives soient plus qu'une simple formalité. Il faut que ces deux Décennies soient une réelle occasion d'assurer des politiques et des investissements publics qui servent les petits producteurs d'aliments et les exploitations agricoles familiales, dans les communautés rurales et urbaines de la région.

13. Les banques alimentaires connaissent une augmentation de la demande allant jusqu'à 40 pour cent. Les fermetures d'écoles, au printemps dernier, ont privé de nombreux enfants de leurs repas scolaires, souvent leur seule source d'aliments sains dans la journée. La crise économique qui en résulte a entraîné et continue d'entraîner des pertes d'emplois massives qui conduisent à l'itinérance et à l'incapacité d'acheter des aliments sains. Ce manque d'aliments sains entraîne à son tour un affaiblissement du système immunitaire et un risque accru de développer des problèmes de santé sous-jacents, ce qui signifie que les personnes sont moins capables de résister si et quand elles attrapent la covid-19. Les principaux problèmes de santé sous-jacents qui rendent les gens vulnérables à la pandémie sont des maladies non transmissibles liées à l'alimentation industrielle telles que les maladies cardiaques, le diabète ainsi que la malnutrition, l'obésité et la sous-alimentation liée au manque de minéraux et de vitamines (C et D).

14. La priorité accordée au commerce et aux marchés internationaux au détriment des marchés locaux et des petits producteurs a été et continue d'être un facteur aggravant.

15. Plusieurs études de la FAO et du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones ont clairement montré que les filières courtes et les systèmes territoriaux sont ceux qui résistent le mieux. Au niveau local, les chaînes d'approvisionnement direct entre producteurs et consommateurs (agriculture communautaire, coopératives de consommateurs, mécanismes de vente directe entre zones urbaines et rurales, etc.) ont été autorisées à poursuivre leur activité pendant la pandémie partout dans le monde. Souvent, les partenariats existants ont été étendus pour inclure des groupes plus importants de producteurs locaux afin d'aider les consommateurs, en particulier les pauvres des villes, à accéder à des aliments frais et sains (la demande a augmenté de plusieurs centaines de pourcents aux premiers stades de la pandémie avec la première série de mesures de confinement) et de garantir que les producteurs puissent continuer à vendre leurs produits et à accéder aux marchés. Et bien que la demande ait reculé, les ventes contractualisées de paniers de légumes des producteurs aux consommateurs ont globalement augmenté de 20 pour cent. Cela peut être vu comme faisant partie de la dimension sociale de l'agroécologie, qui comprend, parmi ses dix éléments, l'économie solidaire, avec différents mécanismes de prix et un soutien des autorités locales qui doivent permettre à tous d'accéder à une alimentation saine et abordable, même en période de covid-19. Il faut que cela se fonde sur des prix déterminés par les agriculteurs pour leur assurer une existence décente. Nous croyons clairement qu'il faut que nous promouvions tous les aspects de l'agroécologie

dans le cadre de la réponse qu'apportent à la covid-19 les institutions des Nations Unies, les États et les autorités locales, et intégrions d'une manière que nous n'avons pas encore faite notre réponse dans le débat sur les systèmes alimentaires et la nutrition.

16. C'est pourquoi il importe tant de soutenir davantage les innovations des systèmes alimentaires locaux et de faciliter la mise en réseau de ces expériences au niveau régional afin de surmonter les multiples crises environnementales, sociales et économiques auxquelles nous sommes confrontés.

17. Pour surmonter ces défis, il nous faut changer radicalement de paradigme et passer d'une approche commerciale à une approche des politiques alimentaires et agricoles fondée sur les droits, car il a été prouvé que l'approche commerciale a souvent échoué à différents niveaux dans la région. C'est pourquoi il est crucial de diffuser et de mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones aux niveaux régional, national et local.

18. De plus, avec l'imminence et l'accueil ambivalent du processus de numérisation, il nous faut aussi appeler l'attention sur la question de la propriété des données des producteurs et des peuples autochtones, dont ils sont actuellement dessaisis sans leur consentement préalable ou éclairé, et il faut que cela cesse. Il nous faut immédiatement mettre un terme à toute saisie de données en cours auprès des petits producteurs et mettre en place un cadre réglementaire strict qui leur permette de bénéficier des processus de numérisation auxquels ils choisissent d'adhérer. En outre, il faudra que ces processus soient pris en charge par la communauté.

C) Nyéléni-ECA: les prochaines étapes

19. Compte tenu de ces éléments, les prochaines étapes que nous proposons aux organisations de la société civile de la région sont les suivantes:

20. Premièrement, nous créerons et partagerons largement, dans nos réseaux, un pôle régional de convergence sur les expériences innovantes de systèmes alimentaires locaux fondés sur la souveraineté alimentaire et l'agroécologie, en accordant une attention particulière aux questions de genre et à la jeunesse. Nous pensons qu'il est extrêmement important de partager les connaissances et les expériences pour inspirer et autonomiser les producteurs d'aliments, ainsi que pour les relier au niveau régional.

21. Deuxièmement, nous continuerons à faire connaître la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts ainsi que les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans la région, mais aussi dans le monde et au sein des institutions, tout en renforçant le lien entre les droits de l'homme et les questions alimentaires et agricoles, et en influençant les politiques publiques en faveur des petits producteurs durables. Nous entendons œuvrer à la mise en place de processus législatifs et exécutifs transparents et inclusifs, en mettant l'accent sur les détenteurs de droits que sont les petits agriculteurs, paysans, pêcheurs, pasteurs et autres travailleurs ruraux, ainsi que sur le droit général des peuples autochtones à une alimentation et une nutrition suffisantes et culturellement appropriées.

22. Troisièmement, nous prévoyons de lancer un Observatoire de la criminalisation des dirigeants d'organisations de producteurs et de ces organisations, car trop souvent, les crimes et la répression dont ils sont victimes ne sont pas reconnus ou ne font pas l'objet d'un suivi suffisant, ce qui les laisse sans que justice ne soit faite à ceux qui les ont persécutés.

23. Quatrièmement, nous allons promouvoir la convergence des différents acteurs (y compris ceux extérieurs au mouvement pour la souveraineté alimentaire) afin de protéger les savoirs des petits producteurs et des peuples autochtones contre la saisie de données, et de renforcer leur souveraineté numérique.

D) PRIORITÉS RÉGIONALES DE LA FAO

24. Nous entendons contribuer aux priorités régionales de la FAO par nos connaissances, nos pratiques, nos actions et nos luttes. Nous prenons acte du travail accompli ensemble au cours du dernier exercice biennal et demandons une participation accrue et plus profonde des organisations de la société civile aux travaux que le Bureau régional de la FAO pour l'Europe et l'Asie centrale mène pour atteindre les résultats prévus.

E) INITIATIVE MAIN DANS LA MAIN

25. Nous envisageons l'initiative Main dans la main avec intérêt, dans l'éventualité où nous y participerions pleinement, bien que ce ne soit pas encore le cas. Nous jugeons positive l'idée de partenariats avec tous les niveaux de gouvernement, en particulier les collectivités locales. Nous pensons que des entreprises communautaires et sociales, des coopératives et d'autres formes d'économie circulaire, solidaire et féministe peuvent être créées de cette manière au moyen de partenariats pour appuyer la mise en œuvre de systèmes d'alimentation et de nutrition durables, en particulier aux niveaux territorial et local. En revanche, nous exprimons notre inquiétude quant au rôle prédominant attribué au secteur privé et au manque de cohérence avec ce que prévoyait la Décennie pour l'agriculture familiale et, en particulier, avec les plans mondiaux et nationaux liés à cette initiative.

F) Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

26. Enfin, nous sommes extrêmement préoccupés par le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires. La faim et la malnutrition continuent de croître partout dans le monde. Nous voyons quotidiennement la manière dont l'extrême pauvreté touche particulièrement les petits producteurs ruraux. Nous avons également eu l'expérience directe de la manière dont la pandémie a amplifié les horribles inégalités structurelles, la discrimination, l'exploitation, le racisme, le sexisme et le patriarcat dans nos sociétés, y compris en Europe et en Asie centrale.

27. Il n'y a rien de nouveau dans le fait que les mouvements sociaux et la société civile organisée, comme le Comité international de planification pour la souveraineté alimentaire (CIP), dont Nyéléni Europe et Asie centrale est membre, ne cessent de dénoncer les inégalités structurelles et le système alimentaire industriel, principaux facteurs qui ont conduit aux crises actuelles. Notre programme de changement n'a pas commencé avec la création du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Ce que nous observons et ce à quoi nous sommes confrontés, en revanche, c'est souvent le manque de volonté politique et l'influence accrue des entreprises qui façonnent nos systèmes alimentaires.

28. À première vue, les objectifs du Sommet semblent avoir un sens dans la réalité actuelle. Cependant, sa genèse et son processus montrent à quel point les entreprises façonnent la voie empruntée et font ressortir de graves conflits d'intérêts. Nous sommes extrêmement préoccupés par l'ampleur que cela prend. Il faut souligner le fait que le Sommet est le résultat de l'accord de partenariat signé en 2019 entre le Forum économique mondial et les Nations Unies, qui a ouvert la porte et donné aux entreprises un accès préférentiel et déférent à ce système, au plus haut niveau et dans tous les domaines, de l'alimentation à la santé et au-delà. Le processus qui mène à ce Sommet fait peser une grande menace sur le système multilatéral des Nations Unies, tout en poussant à la promotion d'une gouvernance multipartite dans laquelle les entreprises accroîtront leur influence au sein du système, menaçant son intégrité, y compris celle de la FAO, ainsi que la protection et la promotion des droits de l'homme.

29. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (et, par conséquent, le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones), principale plateforme politique internationale et intergouvernementale qui traite des questions d'alimentation, a été mis à mal dès le début du processus de préparation du Sommet. Dans le même temps, les mouvements sociaux et la société civile organisée en ont été délibérément exclus, tandis que les organisateurs choisissent des personnes qu'ils nomment «champions», «héros», etc. Il n'existe pas de critères clairs et transparents pour leur sélection, ni de respect ou de reconnaissance des principes d'autonomie et d'auto-organisation des mouvements sociaux et de la société civile.

30. Le Sommet proposé ne s'appuie pas sur l'héritage des deux précédents Sommets mondiaux de l'alimentation. Au contraire, il risque de saper les 25 années de travail de démocratisation du processus décisionnel international mené en matière d'alimentation et d'agriculture et un modèle d'engagement qui encourage et valorise la participation critique de ceux qui sont les plus touchés par l'insécurité alimentaire et la malnutrition, tout en étant les principaux contributeurs de sécurité alimentaire.

31. Nous croyons à la solidarité et à l'égalité. Nous pensons que pour atteindre les ODD, la seule voie est celle d'une approche fondée sur les droits. Nous montrons cette voie chaque jour et appelons à modifier radicalement les politiques alimentaires et agricoles pour les fonder sur la souveraineté alimentaire et l'agroécologie. C'est pourquoi il nous faut mettre en œuvre les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, les Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones au niveau national et local, sur la base des obligations qui incombent aux États en matière de droits de l'homme. Il faut à présent les promouvoir et les mettre en œuvre.

32. Merci beaucoup!